

Présents : 63 personnes, selon liste des votes

Excusés : --

**100<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire**  
**Lundi 29 juin 2020**  
**Par correspondance**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la 99<sup>ème</sup> Assemblée générale
2. Le mot du Président
3. Rapport d'activité 2019 par le Secrétaire Patronal
4. Comptes 2019 et Rapport de l'Organe de révision
5. Approbation des comptes 2019 et du Rapport de révision
6. Approbation du Rapport d'activité 2019
7. Décharge au Comité Directeur
8. Désignation de l'Organe de révision
9. Fixation du montant des cotisations 2021
10. Election des membres du Comité Directeur

Au vu de la pandémie de la maladie COVID-19, l'Assemblée générale 2020 de la NODE n'a pas pu avoir lieu de manière physique. Le Comité Directeur a donc décidé de la mener par correspondance, comme le permet l'article 6f de l'Ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19). Les bulletins de vote concernant les points 1., 5., 6., 7., 8., 9. et 10. ainsi que les Comptes 2019 et le Rapport de l'Organe de révision pour ce même exercice ont été adressés aux membres de la NODE par courrier le 16 juin 2020. Les bulletins de vote réceptionnés à la NODE jusqu'au 29 juin 2020 inclus ont été pris en compte.

## 1. Approbation du procès-verbal de la 99<sup>ème</sup> Assemblée générale

Le procès-verbal de la 99<sup>ème</sup> Assemblée générale tenue le 4 juin 2019 est disponible sur le site Internet de la NODE ([node1922.ch](http://node1922.ch)) ou sur demande au secrétariat.

Le procès-verbal de la 99<sup>ème</sup> Assemblée générale est adopté par 59 voix favorables et 4 abstentions.

## 2. Le mot du Président

Le mot du Président a été mis à disposition des membres sur le site Internet [node1922.ch/assemblee-generale](http://node1922.ch/assemblee-generale) le 16 juin 2020.

« Chers Membres de la NODE,

*Il faudrait sans doute descendre à la cave, afin de dépoussiérer les archives, pour savoir si d'autres Assemblées Générales ne se sont pas déroulées de manière physique à la NODE depuis 1922. Car de mémoire, personne du Comité Directeur n'en a souvenir. À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. Pour cette année 2020, nous n'aurons donc pas le plaisir de nous rencontrer, ni même de nous côtoyer lors de notre traditionnelle Würst-Party qui suit l'Assemblée Générale de la NODE. Ce n'est que partie remise et je me réjouis d'ores et déjà de l'édition 2021, tout en croisant les doigts, tant l'avenir reste incertain.*

*Tout a été dit ou presque, sur la pandémie que nous traversons et la situation est encore loin d'être totalement maîtrisée. Beaucoup d'encre risque donc de couler d'ici à une situation post Covid-19, car il semblerait que nous ne pourrions plus jamais parler de normalité telle que nous l'avons connue avant le mois de mars 2020. Je ne vais donc pas enfoncer le clou.*

*La nature même de notre domaine d'activité, si spécifique, dans laquelle nous évoluons, nous a plongé dans une situation inédite sur le plan administratif. Vous avez été nombreux, dès les premiers jours du confinement, à nous téléphoner pour des questions légitimes relatives aux actions mises en place par le Conseil Fédéral, mais pas que. Nous avons aussi perçu l'angoisse et l'anxiété de bon nombre d'entre vous et nous avons tenté d'y faire face et d'y répondre, dans l'urgence et au mieux de nos possibilités. Sans fausse modestie, je peux affirmer que le Job a été fait et bien fait. Que le Secrétaire patronal ainsi que tout le pôle administratif au complet en soient ici chaleureusement remerciés.*

*Pour autant, la situation économique que nous traversons reste une préoccupation centrale au sein du Comité Directeur. Nous avons continué à nous entretenir, d'une manière moins physique et plus électronique et nous avons continué le suivi des dossiers en cours. Mais d'autres dossiers ont également été ouverts, en lien direct avec la situation de crise que nous connaissons encore actuellement. Surtout ceux qui traitent de l'inégalité de traitement par les services de l'Etat, entre certaines grandes enseignes nationales et vos entreprises. Tout comme nous suivons de très près la nouvelle « genferei », une de plus serais-je tenté de dire, des fameuses pistes cyclables qui entrave grandement la reprise d'une activité économique, tant nécessaire à la survie de nos entreprises après ces presque trois mois de lock down.*

*La crise du Covid-19 aura changé bien des choses dans notre vie de tous les jours. Il y aura donc un avant et un après. Mais s'il y a bien une chose qui ne change pas, année après année, c'est bien cette incapacité qu'ont nos autorités à gouverner ce canton d'une manière responsable et crédible. Les manifestations non autorisées, mais tolérées, de ces derniers jours en sont la preuve formelle, si tant est que nous devons le démontrer une fois de plus.*

*Chers Membres, chers Entrepreneurs, je vous souhaite encore tout le courage nécessaire dont vous aurez besoin afin de traverser les mois à venir qui s'annoncent quelque peu compliqués. Mais malgré le confinement et malgré une reprise d'activité hasardeuse, jamais la NODE n'aura été aussi proche de vous au quotidien pour vous aider, pour vous soutenir.*

*En vous souhaitant force et courage, continuez à prendre soin de vous, de vos collaborateurs ainsi que de vos proches.*

*Stéphane Oberson, Président »*

### 3. Rapport d'activité 2019 par le Secrétaire Patronal

Le Rapport d'activité 2019 du Secrétaire Patronal a été mis à disposition des membres sur le site Internet [node1922.ch/assemblee-generale](http://node1922.ch/assemblee-generale) le 16 juin 2020.

« Chers Membres,

*Avec les premiers mois de 2020 et la pandémie qui nous a tous frappé, l'année 2019 en comparaison pourrait être perçue comme un long fleuve tranquille. Mais 2019 a tout de même été bien remplie et en voici les grandes lignes.*

#### **Partenariat social**

*La CRCT a augmenté le salaire de base du contrat type dans le commerce de détail et cela, sans tenir compte de l'avis du commerce. Le contrat type représente un risque important l'évolution non négociée des salaires de base, qui pourrait pénaliser encore plus le commerce genevois. Une CCT a été signée avec un syndicat (SEC), ce qui a créé une petite révolution et a obligé les syndicats historiques de sortir de leur zone de confort. La loi expérimentale de la LHOM a permis, pour la première fois de son histoire, d'ouvrir deux dimanches en décembre et le succès a été au rendez-vous !*

#### **Circulation**

*Nous avons à plusieurs reprises interagi avec le canton pour nous assurer que les conditions de circulation et de parking ne se détériorent pas, avec un succès mitigé. C'est pour cela que la NODE a soutenu et récolté des signatures contre la suppression de places de parking sans compensation, sujet qui sera soumis au vote le 27 septembre prochain.*

#### **Anecdote**

*A la suite d'une étude de consommation, le Président du Conseil d'Etat a déclaré l'achat transfrontalier comme étant anecdotique, ce qui a déclenché l'ire des associations de commerçants et en dit long sur la considération dont le commerce local jouit auprès de nos autorités politiques. L'actuelle pandémie aura au moins aidé à prendre conscience que le commerce local a toute son utilité.*

*Bien entendu, de nombreux dossiers et actions supplémentaires ont été traités (certains sont encore d'actualité), dont notamment des votations, la complète mise à jour de notre site Internet et l'apport de réponses aux questions des Membres comme soutien quotidien.*

*En vous remerciant de votre écoute et de votre fidélité, je vous adresse, Chers Membres, mes meilleures salutations.*

*Yves Menoud, Secrétaire patronal »*

### 4. Comptes 2019 et Rapport de l'Organe de révision

Les Comptes 2019 et le Rapport de l'Organe de révision pour ce même exercice ont été adressés aux membres de la NODE par courrier le 16 juin 2020.

### 5. Approbation des Comptes 2019 et du Rapport de révision

Les Comptes 2019 et le Rapport de l'Organe de révision pour ce même exercice sont approuvés par l'Assemblée générale, par 60 voix favorables et 3 abstentions.

### 6. Approbation du Rapport d'activité 2019

Le Rapport d'activité 2019 du Secrétaire Patronal est approuvé par l'Assemblée générale, par 59 voix favorables et 4 abstentions.

### 7. Décharge au Comité Directeur

L'Assemblée générale donne décharge au Comité Directeur de la NODE, par 59 voix favorables et 4 abstentions.

**8. Désignation de l'Organe de révision**

Le Comité Directeur, souhaitant que la NODE et ses institutions d'assurances sociales soient révisées par la même entité, propose à l'Assemblée générale de confier le mandat de révision de la NODE pour l'exercice 2020 à la Fiduciaire Muller Christe & Associés SA.

Le Comité Directeur informe l'Assemblée générale que le tarif pour la révision de la NODE reste inchangé.

L'Assemblée générale élit la société Fiduciaire Muller Christe & Associés SA en tant qu'Organe de révision pour l'exercice 2020, par 59 voix favorables et 4 abstentions.

**9. Fixation du montant des cotisations 2021**

Proposition du Comité Directeur de reconduction des tarifs 2020 (inchangés depuis 2010) :

- CHF 280.00 par membre employant de 0 à 4 employés ;
- CHF 380.00 par membre employant de 5 à 14 employés ;
- CHF 550.00 par membre employant 15 employés et plus.

Les tarifs des cotisations 2021 telles que présentées ci-dessus sont approuvés par l'Assemblée générale, par 59 voix favorables et 4 abstentions.

**10. Election des membres du Comité Directeur**

Proposition de composition du Comité Directeur de la NODE :

- Mme Patricia Richard
- M. Diego Carretero
- M. Gislain Genecand
- M. Alain Jenny
- M. Stéphane Oberson
- M. Pascal Wolf

L'Assemblée générale accepte la proposition de composition du Comité Directeur de la NODE telle que présentée ci-dessus, par 58 voix favorables et 5 abstentions.

Stéphane Oberson  
Président

Yves Menoud  
Secrétaire patronal